

Nombre de demandes et d'importateurs par pays tiers (hors accord d'équivalence)

Pays tiers	Nombre d'autorisations d'importation délivrées			Nombre d'importateurs par pays	
	2001	2007	Evolution 2007/2006	2007	Evolution 2007/2006
MAROC	21	63	47%	47	34%
MADAGASCAR	13	40	21%	25	25%
TUNISIE	17	32	23%	26	53%
TURQUIE	13	45	73%	23	44%
SRI LANKA	3	24	4%	17	13%
BRESIL	15	21	5%	17	13%
CHINE	3	34	79%	17	113%
EGYPTE	11	20	18%	15	36%
USA	8	5	-69%	4	-64%
AFRIQUE DU SUD	2	16	7%	13	8%
BOLIVIE	1	10	-17%	6	-14%
CANADA	4	14	27%	11	10%
BURKINA FASO	7	11	38%	9	50%
AUTRES	68	166	19%	88	-19%
TOTAL	186	501	22%		

Source : Ministère de l'Agriculture, DGPEI

Le nombre d'autorisations d'importations accordées par le ministère de l'agriculture a augmenté de 22% en 2007 par rapport à 2006.

Le premier pays concerné par ces autorisations d'importations est le Maroc, avec 63 demandes (+47% par rapport à 2006), suivi de la Turquie (45 autorisations délivrées, en augmentation de 73%) et de Madagascar (40 autorisations, +21%).

Les demandes d'autorisations ont été particulièrement importantes en 2007 pour les produits provenant de la Chine (34), en augmentation de 79% par rapport à 2006.

Les produits importés de Chine étaient principalement du thé, des produits issus de l'apiculture (propolis, gelée royale) et des plantes aromatiques (ginseng, gingembre).

Les demandes d'autorisations effectuées ont beaucoup augmenté, ainsi que le nombre d'importateurs ayant demandé ces autorisations : +113% pour la Chine, +53% pour la Tunisie, +44% pour la Turquie.

En revanche, les demandes d'importation de produits en provenance des USA et de Bolivie ont diminué en 2007.

Les filières céréalières

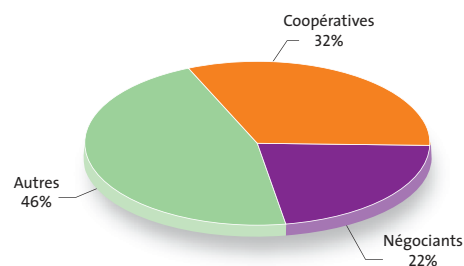
En 2006/2007, 5 074 exploitations ont produit des céréales suivant le mode de production biologique, tant pour l'alimentation humaine qu'animale, y compris l'autoconsommation.

La collecte

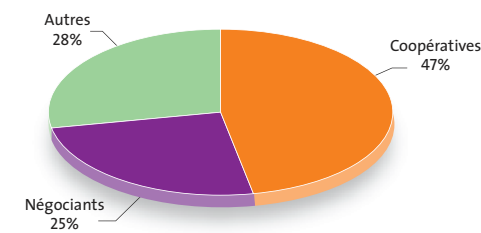
En 2006/2007, 115 collecteurs de céréales ont effectivement déclaré une collecte bio. 80% ont une activité mixte (bio et conventionnelle) et 20% sont spécialisés bio. Les coopératives représentent 32% des collecteurs de céréales biologiques et 47% des volumes collectés. Les négociants représentent 22% des collecteurs et un quart de la collecte.

Pour la campagne 2006/2007, la collecte de céréales issues de l'agriculture biologique, y compris les grains d'exploitations en 2^e année de conversion, s'est élevée à 141 890 tonnes, soit une diminution de 13% par rapport à 2005/2006.

Répartition du nombre de collecteurs de céréales



Poids des collecteurs dans la collecte de céréales



Source : ONIGC 2008

Collecte en tonnes	Campagne 2005/2006			Campagne 2006/2007			Evolution
	Bio	2 ^e année de conversion	Total	Bio	2 ^e année de conversion	Total	
Blé dur	5 690	292	5 982	2 651	0	2 651	-56%
Blé tendre	80 524	965	81 490	70 052	1 371	71 423	-12%
Maïs	34 889	1 219	36 109	29 220	916	30 136	-17%
Orge	9 293	332	9 624	8 946	583	9 530	-1%
Triticale	12 740	958	13 697	12 224	885	13 108	-4%
Autres céréales*	15 093	967	16 060	14 102	942	15 044	-6%
Total	158 229	4 733	162 961	137 193	4 697	141 890	-13%

*autres céréales : avoine, épeautre, millet, riz, sarrasin, seigle et sorgho

Source : ONIGC 2008

La collecte des céréales biologiques est relativement diversifiée.

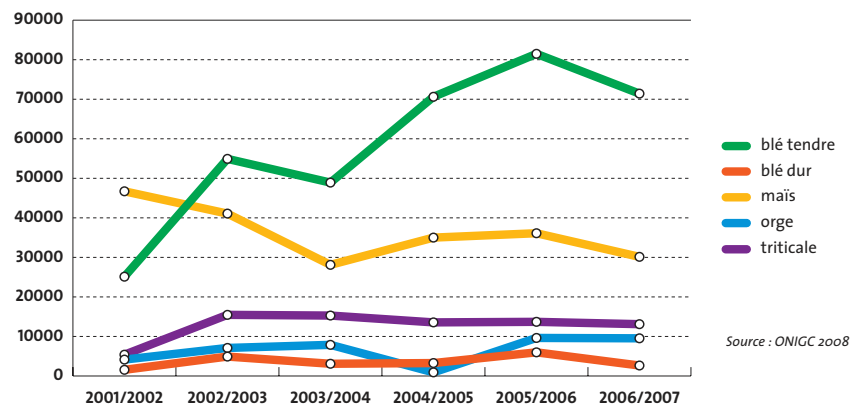
Ainsi, le triticale, peu présent en conventionnel, représente 9% de la collecte de céréales biologiques. Le blé tendre constitue la moitié de cette collecte.

La baisse de la collecte de céréales en 2006/2007

était liée aux mauvaises conditions climatiques, défavorables aux rendements.

Pour la campagne 2007/2008, d'après les premières estimations, les rendements seraient supérieurs à ceux enregistrés en 2006/2007, mais inférieurs à ceux de années précédentes pour des raisons climatiques.

Evolution de la collecte pour les différentes céréales cultivées selon le mode biologique (bio + conversion) (en tonnes)



La meunerie

En 2006/2007, 72 moulins ont écrasé 56 538 tonnes de céréales biologiques, dont 52 695 tonnes de blé tendre bio (en hausse de 8% par rapport à 2005/2006). Au total, 169 moulins se sont impliqués dans la filière bio, en ayant eu au moins une activité de vente de farine bio. Les meuneries ont également mis en œuvre 2 023 tonnes d'épeautre, 613 tonnes

de sarrasin et 1 207 tonnes de seigle. La région des Pays de la Loire compte le plus grand nombre de moulins bio (15%), suivie par Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes (13% chacune). Avec seulement 4% de moulins bio, la région d'Ile-de-France représente 20% du total des mises en œuvre.

Utilisations des farines de blé tendre

En tonne	Sorties de la farine	2005/2006	2006/2007
• Panification (boulangerie, pâtisserie artisanale et industrielle, ateliers de boulangerie, grandes surfaces)	- dont boulangerie et pâtisserie artisanale	18 576	20 460
	- dont boulangerie et pâtisserie industrielle	11 559	11 993
	- dont ateliers de boulangerie en GMS	2 525	2 692
	- dont secteur public (hôpitaux, armée, prisons, écoles...)	4 459	5 747
		33	29
• Sachets (conditionneurs en sachets, ventes de sachets)		3 761	4 540
• Autres secteurs (industries alimentaires, utilisation diverses, fabricants et fabrication de mixes ou pré-mixes, négociants en farine, cessions à moulins, amidonnerie-glutennerie)		20 864	21 519
• Autres (alimentation animale, livraison UE, exportations, freintes)		604	658
Total général		43 805	47 177

Source : ONIGC 2008

Fabrication d'aliments du bétail

En 2006/2007, 13 fabricants d'aliments du bétail (FAB) ont utilisé 54 754 tonnes de céréales.

Le maïs est la première céréale utilisée en alimentation animale industrielle : 24 280 tonnes ont été incorporées par les FAB, soit 44% des céréales utilisées pour l'alimentation animale. Les utilisations de maïs étaient quasiment identiques en 2006/2007 par rapport à celles de la campagne 2005/2006.

Le blé tendre, en second rang, a représenté 32% des utilisations. Les écrasements de blé tendre par les FAB étaient en baisse de 2% par rapport à ceux de la campagne précédente.

Le triticale, en troisième position, a représenté 11% des utilisations.

Mise en œuvre des céréales par les FAB	2005/2006	2006/2007	Evolution
Avoine	1 120	714	- 36%
Blé tendre	18 221	17 767	- 2%
Maïs	24 347	24 280	0%
Orge	4 818	5 292	10%
Triticale	8 083	5 940	- 27%
Autres céréales (épeautre, sarrasin, seigle et sorgho)	374	761	103%
Total	56 962	54 754	-4%

Source : ONIGC 2008